

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

14/2024

Objet : Approbation du contrat de réservation – local d'activité – Les Bastides de Magnan

SEANCE VENDREDI 05 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 05 avril à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 29 mars 2024 par courrier électronique

Étaient présents :

Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Charles-Denis LEVY-SOUSSAN, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :

Corinne LE BRUN FREDDI pouvoir à Serge NARDIN

Jacques LAURELUT pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Absents : *Amandine HEBREARD*

Christelle THIEBAULT a été désignée comme secrétaire de séance

Madame le Maire expose au conseil municipal,

La société MAP a signé 2 promesses de vente, en cours de validité, portant sur l'acquisition sous conditions suspensives de 2 parcelles représentant l'assiette foncière de l'opération « Les Bastides de Magnan » à Vaugines :

- Parcelle B1492 : 3 372m²
- Partie de la parcelle B1070 : 3 000m²

L'opération prévoit la création de 11 logements, dont 9 individuels et 2 collectifs ainsi qu'un local d'activité.

Afin de permettre la réalisation de l'ensemble immobilier, la société MAP déclare avoir déposé toutes les demandes d'autorisations.

La commune souhaite acquérir le local d'activité à des fins professionnelles. Pour ce faire, il convient de signer le contrat de réservation qui définit les conditions dans lesquelles la commune pourrait acquérir le lot pour lequel elle a manifesté son intérêt.

Sur la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des présents décide :

- **APPROUVER** le contrat de réservation joint à la présente délibération
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer le contrat de réservation

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de Séance



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

